

Anne Hébert et l'exil palimpseste

François Gallays

Volume 20, numéro 3 (60), printemps 1995

André Brochu

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/201198ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/201198ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0318-9201 (imprimé)

1705-933X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gallays, F. (1995). Anne Hébert et l'exil palimpseste. *Voix et Images*, 20(3), 700–702. <https://doi.org/10.7202/201198ar>

Anne Hébert et l'exil palimpseste

François Gallays, Université d'Ottawa

Il est difficile d'y échapper. De fait, on n'y échappe pas. On a beau se méfier, rien n'y fait. De quoi? De deux phénomènes en particulier qui caractérisent, de tout temps j'imagine, le fonctionnement de notre espèce, mais dont l'empire est aujourd'hui assuré grâce à la très rapide dissémination de l'information. Je pense ici aux lieux communs et à la mode. Dans le domaine qui est le nôtre, ce sont des frères ennemis, contraires mais en même temps inséparables. L'un guette l'autre, l'attend, sûr de le dévorer à plus ou moins brève échéance: le concept, hier à la mode, est le lieu commun d'aujourd'hui, qui sera, demain, mis au rancart de l'histoire. Sans doute, cela demanderait-il à être nuancé. Car il est concevable que certains types de concepts se révèlent plus vivaces que d'autres, qu'ils puissent mieux résister aux assauts du temps et de l'usage, et transcender ainsi l'époque qui leur a donné naissance. Qu'en est-il, par exemple, du concept d'exil qui se retrouve aujourd'hui au cœur même d'un ouvrage que vient de publier Neil G. Bishop: *Anne Hébert, son œuvre, leurs exils*¹?

Proposé et thématisé d'abord par Albert Le Grand dans un article désormais classique «Anne Hébert, de l'exil au royaume²», ce concept connu rapidement une diffusion remarquée. De toute évidence, il réussit, grâce à sa dimension métaphorique, à représenter — pour nombre de professionnels de la littérature à tout le moins — non seulement une situation existentielle mais une concaténation de sentiments ou d'idées de divers ordres: religieux, social, politique, moral, voire philosophique. De plus, ainsi que le suggère le titre de son article, Le Grand fit valoir ce concept en s'appuyant sur un ensemble de termes mis en circulation à l'époque, grâce à l'œuvre d'Albert Camus alors en vogue. Enfin, pour la génération de la Révolution tranquille, consciente d'être au seuil de temps nouveaux, ayant de surcroît l'impression de hâter leur avènement, le terme d'exil, avec celui de bannissement, était encore tout empreint de relents révolutionnaires acquis grâce à certains romantiques, tel Lord Byron, pour qui poésie et combat s'écrivaient de la même encre. Quoi qu'il en soit, le succès opératoire que connut le concept d'exil durant la décennie soixante-dix fut, à n'en pas douter, étroitement tributaire des conditions sociales, culturelles et religieuses de l'époque. Et, à ce titre, il constituait avec certains concepts provenant de l'horizon sartrien, comme ceux d'aliénation et de colonisation, le

paradigme qui modélisait la réflexion sur les rapports entre l'écrivain, la littérature et la société.

Dans cette perspective, l'ouvrage de Bishop illustre bien l'efficacité de ce concept en ce qui a trait à l'œuvre d'Anne Hébert. Mais est-ce parce que les chapitres de son ouvrage qui examinent ces rapports sont des reprises d'articles publiés que leur lecture dégage une impression de déjà vu, de ressassement? Ou est-ce parce que ce concept, comme instrument critique, a épuisé son potentiel et qu'il appartient désormais à une époque révolue? Nul ne saurait le dire. Peut-être est-ce aussi attribuable au genre de critique que pratique Neil G. Bishop dans son ouvrage, car les discours critiques, comme les concepts, sont eux aussi assujettis au développement cyclique.

Il est un piège que la critique thématique n'a pas toujours su éviter, car séduisant à plus d'un titre: c'est de finir par penser que la signification de l'œuvre d'un auteur puisse s'exprimer entièrement à travers un thème. Une équivalence s'établit ainsi entre le thème et l'œuvre, entre la partie et le tout, et la lecture monosémique qui en résulte, si elle apporte quelque satisfaction à l'esprit en proposant un ordre, une unité, risque cependant d'appauvrir l'œuvre en endiguant la prolifération naturelle du sens.

La volonté de tout expliquer par le biais d'un concept ou d'un thème unique risque aussi d'avoir des effets négatifs au niveau de la langue: pour ajuster l'œuvre au thème ou au concept, on tend à forcer le sens de certains mots en leur conférant un polysémantisme que la langue ne leur a jamais accordé et on invente, par dérivation la plupart du temps, des néologismes qui sont presque des barbarismes; inversement, on s'interdit l'emploi de termes plus justes — et les concepts qu'ils véhiculent — parce qu'ils n'entrent pas dans le cadre conceptuel retenu. Bishop n'a pas toujours su éviter ces écueils:

L'exil de dix ans qu'il s'imposa dans le Grand Nord, il l'a vécu comme anti-exil! instrument pour accéder à la bourgeoisie et à la Haute-Ville. Cela lui a réussi apparemment; mais en accédant au non-exil spatio-social, Augustin est tombé dans l'exil moral. Et on a l'impression que, tant pour Délia que pour Augustin, la seule solution à leur l'exil [*stc*] moral à Québec serait l'*ailleurs*, un nouvel exil spatial désexilant [...] (p. 143).

Dans un autre ordre d'idée, on ne soulignera jamais assez l'importance de la couverture dans la détermination de l'attitude des lecteurs envers un ouvrage. Ce qui se trouve sur la couverture devrait servir d'incitation à la lecture, et s'il y a une illustration, sa première qualité doit être de nature esthétique: il faut qu'elle soit agréable pour l'œil, *attractive* comme on dit aujourd'hui. Hélas! l'ouvrage de Neil G.

Bishop est sur ce chapitre bien mal servi. Le croquis en blanc sur fond bleu d'une jeune femme auréolée d'une énorme chevelure, où se mêlent de vagues oiseaux et des rameaux de sapins et dont une mèche se termine par une fleur de lys inversée, assise au fond d'une minuscule barque — qui ressemble à un couvercle inversé d'une boîte de calissons d'Aix — laisse songeur. L'auteur n'a pas été très inspiré non plus lorsqu'il a fixé son choix d'un titre : *Anne Hébert, son œuvre, leurs exils*. Le troisième segment, «leurs exils», frise l'incorrection à plus d'un titre, avec ce possessif, qui renvoie simultanément à Anne Hébert et à son œuvre, et avec ce pluriel incongru. De plus, et c'est malheureux à dire, une assonance assortie de deux allitérations, toutes mal sonnantes, rendent le titre quasiment imprononçable.

Un ouvrage sur Anne Hébert est toujours un événement attendu, tant son œuvre est partie constituante de notre patrimoine littéraire et culturel. Les embûches à éviter par tout nouvel ouvrage sont à la mesure même de la dimension de l'œuvre. Par exemple, celle d'Anne Hébert ayant déjà une histoire, l'ouvrage qu'on lui consacre doit tenir compte de la nature sédimentaire des discours qui l'accompagnent. Ne pas le faire, c'est courir le risque de tenir un discours dont la pertinence paraîtra parfois problématique au lecteur. Question de mode?

-
1. Neil G. Bishop, *Anne Hébert, son œuvre, leurs exils*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 1993, 313 p.
 2. Albert Le Grand, «Anne Hébert, de l'exil au royaume», *Études françaises*, n° 4, 1968, p. 3-29, repris dans *Littérature canadienne-française*, coll. «Conférences J.-A. de Sève», Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1969, p. 181-213.